

Lettre de rentrée école inclusive

Mesdames et Messieurs les enseignants ULIS, SEGPA et de l'ensemble des personnels engagés dans l'école inclusive en Nouvelle-Calédonie,

Depuis ma prise de fonction au 1er septembre 2025, j'ai eu le plaisir de rencontrer de nombreuses équipes et établissements à travers le territoire. Ces rencontres m'ont permis de mesurer votre engagement, la diversité des situations rencontrées et la volonté partagée de faire progresser l'école inclusive malgré les contraintes spécifiques à la Nouvelle-Calédonie.

Un mot de bienvenue aux nouveaux enseignants

Je souhaite la bienvenue aux enseignants qui rejoignent cette année l'école inclusive du second degré, que ce soit par **mise à disposition** ou par **transfert du premier degré**. Votre arrivée constitue un apport précieux pour nos dispositifs sur un territoire qui est nouveau pour certains d'entre vous. Pour ces derniers, je vous demande de prendre le temps de comprendre votre nouvel environnement et de toujours garder la notion d'exemplarité dont nous devons faire preuve.

N'hésitez pas à vous appuyer sur les conseillères pédagogiques, sur vos collègues expérimentés et à participer activement aux formations proposées.

L'équipe ASH : une présence à vos côtés

Je tiens à saluer l'engagement des membres de mon équipe :

- **Murielle Célimène** et **Pascale Gorodey**, conseillères pédagogiques, dont l'expertise constitue un soutien essentiel pour les équipes dans l'adaptation des pratiques et l'accompagnement des élèves.
- **Claire Guillot** et **Sophie Minet**, conseillères à la CSD, qui contribuent au pilotage et à la cohérence des orientations vers les dispositifs adaptés.
- **Marie-Christine Cazaly**, après des années d'investissement dans les missions les plus délicates du Vice-rectorat, fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui adressons nos remerciements les plus sincères et lui souhaitons une excellente continuation. Nous espérons pouvoir solliciter ponctuellement son expertise en fonction des besoins des équipes.

L'école inclusive : une exigence claire et constante

L'école inclusive impose une logique d'**adaptation de l'école à l'élève**, et non l'inverse. Les pratiques intégratives n'ont plus leur place dans le second degré depuis 2013, et il est indispensable que chacun s'aligne sur ces exigences.

Je rappelle de manière explicite que l'inclusion en plus d'être un choix de société est un choix pédagogique, organisationnel, collectif au sein de l'école.

De même, les notions « **d'inclusions inversées** » (accueil d'élèves ordinaires dans les dispositifs) devront être évitées, progressivement ou totalement, car elles ne correspondent ni aux attendus institutionnels ni aux intérêts des élèves suivis.

Partie spécifique pour les ULIS : un public très fragile nécessitant un suivi renforcé

Les ULIS accueillent des **publics particulièrement fragiles**, dont les parcours et les besoins nécessitent un accompagnement soutenu et cohérent. Certains documents relatifs aux transitions vers l'insertion professionnelle rappellent combien ces jeunes ont été, tout au long de leur scolarité, **fortement accompagnés et exposés à des risques de rupture** s'ils ne bénéficient pas d'un suivi structuré et anticipé.

Face à ces constats, **un suivi plus appuyé des dispositifs ULIS et du travail des coordonnateurs sera mis en place dès cette année.**

Dans ce cadre, **le projet de chaque ULIS devra être obligatoirement transmis au Vice-rectorat.**

Ce document deviendra une **pièce annexée** au pilotage de l'établissement, car il constitue le référentiel sur lequel s'appuient :

- les projets individuels d'inclusion des élèves,
- les décisions pédagogiques,
- l'organisation du dispositif au sein de l'établissement.

Il est essentiel que ce projet soit **exhaustif, opérationnel et connu de l'ensemble de la communauté éducative**, afin d'assurer une cohérence des pratiques et une continuité des parcours. Nous reviendrons vers vous pour cette mise en œuvre.

Formation et accompagnement : un dialogue constructif

La société évolue, les besoins des élèves également, ce qui implique certaines évolutions de pratiques qui nécessiteront une montée en compétences. J'invite chaque personnel à engager un **dialogue franc avec les conseillères pédagogiques** afin de déterminer les besoins de formation. Cette démarche aura vocation à soutenir la professionnalisation, à clarifier les attentes institutionnelles et à garantir la qualité de l'accompagnement que nous devons aux élèves.

Message aux enseignants de SEGPA

Je souhaite souligner l'importance du travail mené en SEGPA auprès d'élèves particulièrement vulnérables. Votre rôle est déterminant dans leur progression, leur orientation et l'accès aux champs professionnels. Votre expertise, votre rigueur dans l'analyse des besoins et la qualité de vos pratiques pédagogiques sont essentielles. Je vous encourage à poursuivre vos efforts dans la différenciation, la coordination avec les équipes, et la mise en œuvre de parcours cohérents et ambitieux.

Les enseignants des RSMA, CHT et Pénitentiaires

Je vous remercie pour l'accueil que vous m'avez réservé lors de mes différents passages et rencontres. Je souhaite souligner votre travail auprès de public soit fragilisés par des moments de la vie soit en reconstruction vers une nouvelle orientation. Votre implication même peu connue est essentielle pour ces populations.

Ensemble, nous avons la responsabilité de faire vivre une **école inclusive exigeante, ambitieuse et bienveillante**, qui garantit à chaque élève les conditions de sa réussite.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée, riche d'échanges, de collaborations et de réussites partagées.

Bien cordialement,

Jérôme Daydé

IEN ASH – Nouvelle-Calédonie